

Appel à projet 2017/2018

Résidence de territoire « Chant »

◆ Haut-Segala, Lot (46) ◆



*Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre du dispositif de la DRAC Occitanie.
Cette résidence fait l'objet d'un partenariat entre la DRAC Occitanie, la communauté de communes du Grand Figeac et l'association l'Orange fluo.*

◆ Préambule ◆

Les Résidences de Territoire, un dispositif de développement culturel territorial initié par la DRAC Occitanie :

La DRAC Occitanie impulse une nouvelle dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire.

La résidence de territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants.

« Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre ».

La Résidence de territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics. Le public particulièrement ciblé dans ce cadre est le public jeune (scolaire ou non) ainsi que les publics éloignés de l'offre culturelle et artistique.

◆ L'Orange fluo, association porteuse du projet ◆

Située dans le Nord-Est du département du Lot, L'Orange fluo est un lieu de création et de recherche où les artistes et les compagnies peuvent poser un temps leurs valises et trouver au milieu des oiseaux la tranquillité nécessaire à l'expérimentation.

Après une dizaine d'années passées au cœur du milieu culturel lillois, nous avons eu envie de créer une structure d'accueil et de résidence artistique en milieu rural et d'y développer des actions de sensibilisation auprès des habitants. Deux activités complémentaires vouées à favoriser les rencontres, multiplier les échanges et rapprocher un large public de la création actuelle.

L'Orange fluo offre aux artistes des conditions de travail confortables, un habitat poétique et une oreille attentive afin que leurs séjours s'inscrive véritablement comme une étape importante dans la démarche créative de chacun.

◆ Cadre de la résidence de territoire / objectifs ◆

Cette résidence de création entre dans un projet global décliné sur trois années. L'objectif ambitieux du projet est la création en milieu très rural d'un groupe vocal mélangeant les générations autour du chant, des percussions corporelles et de la danse.

Il est rythmé en trois temps avec l'accueil en résidence et l'intervention pédagogique de trois artistes différents et complémentaires.

Le but pour l'Orange fluo est d'initier et d'accompagner cette naissance. L'idée étant qu'une fois lancée, cette formation intergénérationnelle se pérennise et devienne autonome. Nous voulons que les habitants puissent valoriser sur le long terme ce qu'ils ont appris en chemin, qu'ils puissent intégrer de nouveaux membres, faire évoluer leur répertoire et ainsi voler de leurs propres ailes en devenant le nouvel étendard artistique du Haut-Ségala.

Une première année a déjà été consacrée à l'apprentissage des percussions corporelles, la prochaine se concentrera sur le chant et le triptyque se terminera par la danse.

Chaque année, l'artiste accueilli se voit programmé avec son spectacle lors de la soirée de clôture afin que les participants puisse également le voir évoluer dans son environnement naturel qu'est la scène. Une restitution du travail effectué auprès des habitants est alors organisée en première partie.

Sur un territoire où chaque habitant a autant besoin de se tourner vers lui-même que vers les autres, l'idée est de proposer une activité qui cultive l'estime de soi et aide à explorer ses propres ressources et celles du collectif.

Cette résidence 2017/2018, soumise à un appel à candidature, s'adresse à un artiste cherchant à développer une proposition artistique autour du chant, en lien avec ce territoire spécifique qu'est le Haut Segala.

Les participants débiteront pour la plupart le domptage de leur voix et devront s'attacher aussi à quelques notions d'harmonie. Ils développeront encore leur concentration, leur mémoire, leur sensibilité artistique et leur créativité.

Sur place, l'équipe de l'Orange fluo développe un réseau de personnes et de structures ressources permettant à ce projet artistique de s'inscrire dans le contexte local (scolaires, associations de solidarité, club des aînés,...).

La résidence de territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants.

◆ Durée et dates de la résidence de territoire / Organisation ◆

L'artiste réside au minimum 4 mois sur le territoire, un temps suffisamment long pour que sa présence soit réellement notable auprès des habitants.

Repérage : entre l'été 2017 et la rentrée 2017.

Suite à sa sélection, l'artiste viendra en repérage sur le territoire afin de rencontrer les acteurs et de construire avec eux le programme de médiation de la résidence.

L'artiste viendra en résidence et mettra en place son travail d'éducation artistique et culturelle construit avec les équipes entre octobre 2017 et mars/avril 2018.

◆ Cadre juridique ◆

Un contrat de résidence spécifiant les engagements de l'association (en tant que producteur) et de l'artiste accueilli, sera signé avant le début du séjour.

Les frais d'hébergement seront pris en charge par l'opérateur culturel. L'artiste sera logé dans un gîte proche du Lac du Tolerme.

Un forfait sera octroyé pour les frais de déplacement du lieu d'habitation de l'artiste au territoire concerné.

Les frais de communication (réceptions, publications, mailing,...) sont pris en charge par la structure accueillante.

La rémunération de l'artiste pourra se faire en direct par la structure accueillante.

◆ Candidature ◆

La sélection se fera conjointement avec les partenaires : la DRAC Occitanie et un jury composé par l'association l'Orange fluo. Les candidats devront répondre au cahier des charges de cet appel à candidature : la proposition doit être participative, inventive et résonner avec le territoire.

Dossier de candidature attendu :

- Un dossier de présentation des travaux déjà réalisés.
- Une note d'intention présentant le projet de l'artiste pour cette résidence ainsi que son parcours professionnel.

!!! ATTENTION !!!

Les dossiers sont à envoyer jusqu'au 30 juin 2017 à minuit

UNIQUEMENT PAR EMAIL (liens, documents pdf, etc.) à l'adresse suivante :

lorangefluo@gmail.com

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : +33 (0)6.80.40.73.33 ou par mail : lorangefluo@gmail.com ou consulter notre site internet : lorangefluo.fr

Après décision du comité de sélection, une réponse sera envoyée à chacun des artistes ayant présenté un dossier. Les délibérations auront lieu la deuxième quinzaine de juillet. Les résultats seront notifiés le lundi 24 juillet.